

En 2022, le CETIAT pilote 22 projets d'actions collectives pour répondre aux enjeux des industriels de l'aérotechnique et de la thermique

En 2022, le CETIAT (Centre Technique des Industries Aérotechniques et Thermiques) pilote une vingtaine de projets d'actions collectives. Ces projets pluriannuels ont pour but d'aider les industriels à développer des systèmes aérotechniques et thermiques efficaces. Un programme riche dont les orientations sont portées par le Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023, signé entre l'État, le CETIAT et UNICLIMA et qui répond aux enjeux des industriels relatifs aux objectifs de transition énergétique et écologique, bien-être et santé, industrie du futur et décarbonation, évaluation des performances et métrologie de l'énergie.

Un programme ambitieux piloté par les fabricants

L'objectif de neutralité carbone en 2050 conduit à une transition énergétique et écologique drastiquement impactante pour les industriels. Pour les accompagner dans cette transition, le CETIAT pilote désormais 22 projets d'actions collectives, lancés depuis 2020. Le centre technique a pour volonté d'aider les fabricants à développer des systèmes aérotechniques et thermiques répondant aux enjeux actuels et futurs notamment celui de la décarbonation de l'industrie. Des études sur ce volet sont déjà menées conjointement avec sa filiale, l'Alliance ALLICE.

Ce programme correspond à un budget total de 7,4 M€, avec des travaux échelonnés sur les années 2020- 2026. Il comprend différents thèmes, portés par le Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023, signé entre l'État, le CETIAT et UNICLIMA, tels que :

- **Les nouveaux combustibles** : les fabricants d'appareils de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et d'équipements thermiques industriels ont confié au CETIAT l'étude du fonctionnement des appareils avec des combustibles décarbonés (mélanges de gaz naturel et d'hydrogène, hydrogène pur, biométhane, biofiouls et avec une vision prospective l'ammoniac). Ainsi, 2,7 M€ sont alloués à plusieurs projets ;
- **Les machines thermodynamiques** : les fluides frigorigènes à faible impact environnemental sont étudiés dans un projet sur la conception des pompes à chaleur et des climatiseurs, de même que la façon d'évaluer la performance saisonnière des pompes à chaleur en laboratoire ou dans les calculs réglementaires. Le budget s'élève à 1,2 M€ ;
- **La ventilation et la qualité de l'air intérieur** : 2,1 M€ sont consacrés à la qualité des environnements intérieurs. Les projets examinent comment améliorer la qualité des installations de ventilation ou ventiler les bâtiments en phase de chantier. Ils s'intéressent aussi au pilotage intelligent de la ventilation et aux règles d'implantation d'épurateurs d'air dans des locaux tertiaires. Deux projets sont dédiés à l'acoustique des filtres et des centrales de traitement d'air ;
- **La modélisation** : représente un moyen indispensable pour concevoir des équipements plus performants. Plusieurs projets, pour un budget de 1,4 M€, explorent ainsi la conception des ventilateurs, l'évaluation des transferts d'air et de polluants dans un bâtiment, la conception des séparateurs de gouttelettes dans un écoulement d'air ou, de façon plus générale, la modélisation du fonctionnement des équipements et systèmes de génie climatique.

Le contenu de chacun de ces 22 projets a été défini avec les industriels. Chaque projet est suivi par les fabricants intéressés au sein d'un groupe de pilotage.

Une organisation pour préparer le futur et orienter la profession

Au regard des enjeux actuels et afin de pouvoir porter des projets plus ambitieux, l'organisation des actions collectives du CETIAT en projets pluriannuels permet non seulement de bien identifier les enjeux auxquels font face les industriels, mais aussi de mettre en place les actions conduisant à des résultats utiles aux fabricants.

Le budget est essentiellement issu de la Taxe Fiscale Affectée (TFA), que le CETIAT reçoit des fabricants, auxquels s'ajoutent des cofinancements publics ou privés (0,9 M€). A ce stade, les cofinanceurs sont : ADEME, BULANE, CETIM, CSTB, EDF, FF3C, GRDF et UNICLIMA.

Outre les projets, les actions collectives du CETIAT comprennent des travaux liés à la normalisation, réglementation, certification et aux méthodes d'essais, en relation étroite avec UNICLIMA et les fabricants, ainsi que des travaux de veille technologique pour identifier les innovations et résultats de recherche intéressants. En 2022, le budget annuel correspondant est de 1,3 M€.

À propos du CETIAT

Créé en 1960, le CETIAT accompagne l'innovation industrielle de la conception jusqu'au développement des procédés et produits. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue aujourd'hui un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé, au cours des années, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérauliques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations. Le CETIAT est par ailleurs certifié selon la norme ISO 9001: 2015 pour l'ensemble de ses prestations.



Contacts presse

Laurence NICOLAS - laurence@plus2sens.com – 06 64 50 59 50

Mégane KLEVEZOU - megane@plus2sens.com – 06 32 61 78 96